ACTU'ASSISES

Septembre 2013 **n°7**

Un rendez-vous incontournable de la «planète déchets»

«C'est aux Assises de Nantes les 2 et 3 octobre que vont s'affirmer les nouveaux axes de la politique déchets!» Jean-Paul Cazalets, président de l'association des Assises Nationales des Déchets, analyse avec précision les retombées attendues de l'événement de Nantes. On y fera notamment le point de l'avancée concrète des problématiques de prévention, entre la Conférence environnementale et l'annonce du nouveau plan national de prévention. Sous les projecteurs également, un tour d'horizon du pilotage territorial, pas toujours facile, des politiques déchets, ainsi qu'une investigation des enjeux liés aux statistiques.

Plus
que quelques
jours pour vous inscrire
aux 12e Assises des Déchets !
Rendez-vous vite sur :
www.assises-dechets.org

Forum on waste management
EUROPEAN BEST PRACTICES
Forum der Abfallentsorgung

SOMMAIRE

Prévention des déchets : dans le concret !.....p2
Interview de Baptiste LEGAY
Chef du bureau de la qualité écologique des produits
MEDDE

Planification : un enjeu de cohérence.....p3
Interview de Christophe DEBLANC
Chef de Service adjoint
DREAL Rhône-Alpes

Les Assises, point de l'état de l'art.....p4
Interview de Jean-Paul CAZALETS
Président
Assises nationales des Déchets

Les statistiques déchets en question.....p6
Interview de Isabelle MARTIN
Directrice des affaires réglementaires
Sita France

Programme.....p7

5 rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263 NANTES CEDEX 2 - FRANCE
Tél : 33 (0)2 72 74 79 24 Fax : 33 (0)2 72 74 79 29
E-mail : contact@assises-dechets.org SiteWeb : www.assises-dechets.org

Assises Nationales Des Déchets

Prévention des déchets : dans le concret !

SÉANCE PLENIERE 2 :
Prévention :
une hiérarchie qui s'impose
mercredi 2 octobre 2013, 14h-15h30

Baptiste LEGAY
Chef du bureau de la qualité écologique des produits
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Entre la Conférence environnementale de septembre et la notification à la Commission européenne du plan national de prévention 2014/2020, les Assises des Déchets arrivent à point nommé pour faire le point de l'avancée des problématiques de prévention. Analyse de Baptiste Legay, chef du bureau de la qualité écologique des produits au MEDDE et pilote de la plénière 2.

Où en est-on de la prise en compte du caractère prioritaire de la prévention des déchets ?

La prévention fait dorénavant consensus, puisque tous les acteurs partagent le principe que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Les premiers écueils qu'il a fallu surmonter étaient d'ailleurs d'ordre subjectif, ou opérationnel. Autant les acteurs prenaient à bras le corps la question de la gestion du déchet, quand il est là, autant leur mobilisation était disparate concernant la prévention, car tous n'avaient pas pris conscience que l'anticipation de la création du déchet pouvait leur être profitable.

L'attitude proactive est désormais bien plus répandue, et on entre dans le temps de la mise en œuvre concrète. La prévention connaît un nouveau souffle, à l'échelle européenne notamment avec l'obligation faite à tous les États-membres de mettre en place un plan national de prévention, mais aussi en France où les efforts doivent encore s'intensifier.

Quels sont les enseignements du plan de prévention 2004/2013 ?

Le plan français de 2004 était relativement pionnier en Europe, et il est possible de s'appuyer sur cette expérience pour continuer à avancer. On peut par exemple rappeler la campagne « stop pub » pour les publicités non sollicitées en boîtes aux lettres, ou encore l'action de réduction de sacs plastiques dans la grande distribution. Mais il reste beaucoup à faire, comme l'ont rappelé certains débats récents. Du point de vue des territoires par exemple, les témoignages sont nombreux de la difficulté à déployer des actions transversales, vers les consommateurs mais aussi vers les entreprises, en particulier parce qu'il s'agit de faire évoluer les comportements. Les programmes locaux de prévention des déchets, portés par des Conseils généraux volontaires puis par tous depuis le 1er janvier 2012, sont dans ce cadre des outils stratégiques sur lesquels on peut commencer à établir des repères méthodologiques, notamment en termes de niveau d'engagement nécessaire et d'évaluation des résultats.

On imagine que le nouveau plan de prévention sera largement commenté aux Assises ?

En effet, au sortir de la Conférence environnementale, pendant laquelle les enjeux de l'économie circulaire devraient trouver une nouvelle impulsion, les débats des Assises vont permettre d'apercevoir concrètement les grands axes du nouveau plan de prévention 2014/2020. Il est difficile de les résumer ici, mais on peut déjà en pointer quelques-uns : la promotion du réemploi et de la réparation, la prévention des bio-déchets et globalement la poursuite de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la planification territoriale, la mobilisation des filières REP et des éco-organismes… Deux axes, pour finir, vont sans doute être particulièrement suivis. D'abord celui de la prévention en entreprises, pour lequel on sait que les organisations professionnelles sont prêtes à s'engager et à déployer la prévention dans les secteurs d'activité. Un autre axe va également être en question, celui de la durée de vie des produits : il fait écho mais dépasse le thème de l'obsolescence programmée, avec des enjeux forts de définition et de caractérisation de la durée de vie des produits, et de durée de garantie pour ces produits.

Site internet du MEDDE :
www.developpement-durable.gouv.fr

Assises Nationales Des Déchets

Planification : un enjeu de cohérence

SÉANCE PLENIERE 3 :
Planification : superposition ne fait pas raison
jeudi 3 octobre 2013, 11h-12h30

Christophe DEBLANC
Chef de service adjoint
DREAL Rhône-Alpes

Régions, départements, intercommunalités se retrouvent évidemment dans une situation de cohabiter pour piloter la gestion des déchets sur les territoires. Une cohabitation obligée mais pas forcément subie lorsque ces acteurs s'appliquent à organiser la cohérence entre leurs objectifs et modalités de planification. Une plénière fera un tour d'horizon de ces sujets, avec de forts témoignages de terrain, explique Christophe Deblanc, chef de service adjoint à la DREAL Rhône-Alpes et pilote de la plénière 3.

Comment se pose la question de la cohérence territoriale ?

A priori, la prévention et la gestion des déchets, notamment des déchets dangereux, parce qu'elle s'organise par une planification pilotée par différents niveaux de collectivités territoriales pourrait être difficile, voire conflictuelle. Les champs d'intervention et les natures de déchets sont pour autant distincts, ce qui limite les oppositions, mais il n'empêche qu'il est nécessaire que les collectivités concernées recherchent de la cohérence, notamment dans l'analyse des gisements et dans l'organisation territoriale du stockage et de la collecte au-delà des frontières administratives, mais aussi dans l'articulation avec d'autres outils comme les schémas régionaux, les schémas départementaux des carrières ou les documents d'urbanisme.

Dans le concret, quelles réalités peuvent se rencontrer ?

Sur le terrain, la volonté d'efficacité des politiques environnementales à l'échelle territoriale s'articule autour des grandes logiques d'action que les uns ou les autres peuvent choisir de déployer. Il y a certes le contexte réglementaire : dans quelle mesure un plan peut-il être prescriptif, ou s'articuler avec un autre. Mais il faut aussi prendre en compte les questions concrètes des outils (gisements, capacités de valorisation, …) et des priorités que toutes les collectivités ne traduisent pas de la même façon. Au total, au plan territorial, la gestion des filières est souvent un subtil équilibre toujours en construction.

La plénière des Assises sera-t-elle l'occasion de proposer des retours d'expérience ?

En effet, nous y favoriserons l'écoute de témoignages de terrain, dans une logique de comparaison et de partage de bonnes pratiques. L'objectif est bien d'avancer sur ces sujets, et notamment sur le champ opérationnel, ce dont sont très demandeurs les professionnels, les acteurs des filières, mais aussi les collectivités territoriales elles-mêmes. Seront ainsi présentés les exemples de la Région Pays de la Loire, de l'Ile-de-France où la fusion des plans régional / départemental est riche d'enseignements, ou encore de la Drôme et de l'Ardèche qui ont bâti un plan très original, de portée bi-départementale…

Assises Nationales Des Déchets

Site internet DREAL Rhône-Alpes :
www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Les Assises, point de l'état de l'art 1/2

Jean-Paul CAZALETS
Président des Assises nationales des Déchets
et Délégué sols, déchets, air, analyses de cycles de vie
à la Direction du développement durable et de l'environnement chez Total

La 12e édition des Assises des Déchets se déroule à Nantes les 2 et 3 octobre 2013. Cet événement bisannuel se présente cette année encore comme un rendez-vous incontournable : au sortir de la Conférence environnementale de septembre, les axes structurants de la politique nationale des déchets devraient y être affirmés et débattus avec les industriels, les collectivités locales et les associations. Analyse de Jean-Paul Cazalets, président de l'association des Assises Nationales des Déchets.

Les 12e Assises des Déchets seront l'occasion de revenir sur le plan Déchets 2009-2013. Quel bilan en faire ?

« Sans anticiper sur ce dont les acteurs témoigneront à Nantes, notamment lors de la séance plénière d'ouverture qui s'attardera sur les enseignements du plan Déchets 2009-2013, quelques enseignements semblent déjà partagés, notamment sur les progrès réalisés en matière d'actions de prévention de production d'ordures ménagères, entre les opérations de communication, les expériences de tarification adaptée ou encore la modulation des éco-contributions. On analyse aussi les évolutions positives du recyclage, de la valorisation des déchets organiques, de la réduction des déchets non dangereux stockés ou incinérés, de la qualité de gestion des déchets du BTP… Bien évidemment, tout n'est pas rose : les groupes de travail réunis au cours du premier semestre 2013 autour du Conseil National des Déchets ont ainsi souligné que des progrès restaient à impulser. »

Quelles sont les évolutions nécessaires, selon les parties prenantes et l'association des Assises Nationales des Déchets ?

Plusieurs thématiques de réflexion s'articulent. Côté stratégie d'abord, pour optimiser l'organisation des flux afin de développer l'économie circulaire qui permet d'aborder les enjeux d'économie et de ressources de manière intégrée avec ceux de la gestion des déchets. Il faut également continuer à affiner l'articulation avec la politique européenne, afin de respecter la hiérarchie des modes de traitement et de trouver la place que chacun d'entre eux devrait avoir à l'horizon 2020, en fixant les objectifs des différentes filières de valorisation, en perspective des autres politiques : énergie, agriculture, aménagement du territoire… La gouvernance aussi pourrait évoluer, dans les filières REP, ou avec de nouveaux instruments financiers, en même temps que l'urgence de la prise en compte des déchets des entreprises, des déchets du BTP, est chaque jour plus forte.

Les orientations du prochain Plan Déchets seront-elles connues lors des Assises ?

On pourrait dire que c'est justement à cette occasion que tous les acteurs les découvriront. Les Assises se dérouleront en effet 10 jours après la Conférence environnementale des 20 et 21 septembre, en séquence finale d'une année de réflexion et d'élaboration partenariale qui va se boucler à Nantes.

Suite page 5

Assises Nationales Des Déchets

Les Assises, point de l'état de l'art 2/2

Jean-Paul CAZALETS
Président des Assises nationales des Déchets
et Délégué sols, déchets, air, analyses de cycles de vie
à la Direction du développement durable et de l'environnement chez Total

Après la mise en avant de la thématique déchets lors de la première édition de la Conférence environnementale, des priorités ont été partagées - l'urgence de l'économie circulaire notamment à travers ses impacts positifs en termes d'activité et d'emploi, la priorité à donner à la valorisation matière… - mais aussi la mesure de ce qu'il faudra organiser la transition des modèles, et en prendre le temps… C'est sans aucun doute là que sera le cœur du nouveau « Plan Déchets 2 020 », et les Assises des Déchets permettront d'en débattre.

Outre les enjeux d'organisation et de politique déchets, on attend également beaucoup des ateliers techniques des Assises. Quels sujets seront en première ligne ?

Sans anticiper sur le contenu des 4 séances plénières et des 8 ateliers techniques des Assises, il est clair que nous ferons en particulier, comme tous les deux ans, le point de l'état de l'art. Nous allons par exemple y découvrir quelques exemples de technologies émergentes et de procédés prometteurs de traitement des déchets, notamment au service des enjeux du recyclage et de la valorisation. On y parlera de tri automatique, du tri haute performance qui favorise le recyclage de matières premières secondaires et la production de combustibles solides de récupération (CSR), ou encore de production de biocarburants à partir de déchets. Sans oublier une ouverture internationale qui nous permettra de découvrir des filières de gazéification qui n'ont pas d'équivalent en France.

Interview réalisé par la revue Ecollectivités. Retrouvez l'interview complet de Mr Cazalets dans l'édition de septembre de Ecollectivités. www.ecollectivites.net

Site internet des Assises des Déchets :
www.assises-dechets.org

*****

*** Les médias soutiennent les 12e Assises des Déchets**

Techniques - Sciences - Méthodes (ASTEE), Environnement Magazine et Recyclage Récupération (Victoires Editions), Environnement et Technique et Actu-environnement.com (Cogiterra), Techni.Cités (Territorial), Ecollectivités magazine, Les Cahiers de l'Environnement, Décisions Durables, Le Journal de l'Environnement, Terra eco, Dechetcom, Déchets Infos, Enviro2B, Myjobdurable, AFITE, EPE, Inforisque.info

Assises Nationales Des Déchets

Les statistiques déchets en question

ATELIER TECHNIQUE 1 :
Statistiques : outil de politique publique perfectible
mercredi 2 octobre 2013, 16h-18h

Isabelle MARTIN
Directrice des affaires réglementaires
Sita France

Les statistiques servent de plus en plus au pilotage des politiques de gestion des déchets. Or le développement de nouveaux types de traitement rend complexe la collecte des données de base. Leur fiabilité et leur cohérence, à l'échelle européenne, ne semblent pas totalement assurées. Ce qui peut évidemment fausser les analyses. Loin de pointer du doigt les « coupables », l'atelier des Assises consacré à ce sujet va explorer l'origine des distorsions de rapportage ainsi que les voies de progrès. L'exercice est essentiel pour fixer le cap et mesurer les enjeux à l'horizon 2020, explique Isabelle Martin, directrice des affaires réglementaires chez Sita France et pilote de l'atelier 1.

Quel est le poids des statistiques dans le pilotage des politiques déchets ?

Il est naturellement important, d'autant que la Commission européenne détermine son action sur la base des statistiques produites par les Etats-Membres. Or des études ou publications récentes ont interpellé le secteur, soulignant par exemple un niveau médiocre de la France en matière de gestion des déchets municipaux comparé à d'autres pays de niveau équivalent comme l'Allemagne, la Suède… De même, pour mesurer les objectifs de valorisation matière, la directive-cadre déchet admet quatre méthodes de reporting, laissées au choix de l'État-membre : ce qui complique évidemment les comparaisons…

Il apparaît donc urgent d'harmoniser les règles de rapportage et de fiabiliser la collecte des données ?

C'est un effort que tous les acteurs, industriels et administrations, sont décidés à fournir, afin de stabiliser la mesure de ce qui a été fait… mais aussi bien entendu la feuille de route de ce qui reste à faire. Les statistiques doivent refléter au plus près la réalité, et donc éviter tous les biais, qu'ils aient des origines techniques, méthodologiques ou humaines, et s'installer dans un cadre national et européen stabilisé. L'atelier des Assises permettra à la fois de faire le point sur ces sujets et de tenter de dégager les pistes concrètes d'amélioration que les acteurs concernés ne manqueront pas de proposer sur la base des études ou actions qu'ils ont récemment menées pour certains. C'est comme cela que l'on s'assurera de fixer les axes futurs de la politique des déchets avec une certaine précision, en évitant des orientations parfois dispendieuses, voire inadaptées, dans une période économique difficile.

Site internet de Sita :
www.sita.fr

*****

*** Prix 2012 :**

Dans le cadre de l'organisation des «Rencontres France congrès», Les Assises des Déchets ont reçu **le trophée Développement durable 2012.**

France Congrès est l'association des maires des villes de congrès qui oeuvre pour le développement du tourisme d'affaire.

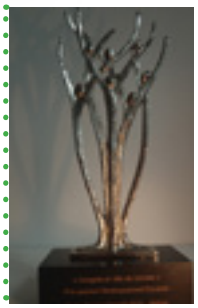

ASSISES NATIONALES DES DÉCHETS

12e Assises des déchets

MERCREDI 2 OCTOBRE 2013

09h00 Arrivée des participants

10h00 Accueil des participants par M. Gilles RETIERE, président de Nantes Métropole

10h10 Allocution de M. Jacques AUXIETTE, président du Conseil Régional des Pays de la Loire

10h20 Ouverture des travaux par M. Cédric BOURILET, chef du service prévention des nuisances au MEDDE

10h30 Message-vidéo de M. Janez POTOCNIK, commissaire européen de l'environnement

10h40 Allocution de M. Michel SPONAR, direction générale de l'environnement - Commission Européenne

11h00 Débat en séance plénière : SP1
Plan déchets 2009-2013, quel bilan à ce jour ?

12h30 Déjeuner

14h00 Débat en séance plénière : SP2
Prévention : une hiérarchie qui s'impose ?

15h30 Pause

16h00-18h00 Ateliers techniques parallèles

1. Statistiques : outil de politique publique perfectible ?
2. Capacités de traitement : un nouveau modèle de dimensionnement
3. Recyclage : proximité contre industrialisation ?
4. Comment (bien) valoriser les déchets organiques ?

18h15 Départ des navettes: Cité des congrès vers hotels

19h30 Départ des navettes : hôtels vers Bateaux Nantais

20h00 Embarquement sur les Bateaux Nantais
(quai Motte Rouge)

20h30 Dîner de Gala - Les Bateaux Nantais
(embarquement à 20h - retour prévu à 23h)

JEUDI 3 OCTOBRE 2013

8h00 Accueil des participants

8h30 Ateliers techniques parallèles

5. Déchets de chantiers : une ressource à creuser
6. Les perspectives de la valorisation énergétique
7. Technologies : des nouveaux potentiels à exploiter
8. Installations nucléaires : du démantèlement aux enjeux de cycle de vie

10h30 Pause

11h00 Débat en séance plénière : SP3
Planification : superposition ne fait pas raison

12h30 Déjeuner

14h00 Intervention de M. Sean SPENCER-WORT, chargé du recyclage et de la réduction des déchets,Ville de Bristol

14h30 Débat en séance plénière : SP4
Défis à relever et propositions pour l'avenir

16h00 Intervention de Mme Patricia BLANC, directrice générale de la prévention des risques au MEDDE

16h30 Clôture des Assises

A partir de
17h00 Visite de sites industriels (Airbus, Alcea, Arc-en- Ciel)

ASSISES NATIONALES DES DÉCHETS

ELECTRICITE DE FRANCE

MEDDE

ECO-EMBALLAGES

TOTAL

12e Assises des déchets

EUROPEAN BEST PRACTICES

ADEME

2 et 3 octobre 2013 Cité des Congrès de Nantes

DREAL

NANTES METROPOLE

ANDRA

CEA

ASN

PAPREC

SITA FRANCE

VEOLIA PROPRETE

CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

SECHE ENVIRONNEMENT

Direction de la publication : Association des Assises Nationales des Déchets
Rédaction : Rue Premion
Crédits photos : Julie Hattu et Assises nationales des Déchets
ISSN 2264-9980

ASSISES NATIONALES DES DÉCHETS